



**DELIBERATION**  
**COMITE SYNDICAL**  
**Syndicat Mixte du Pays de Chaumont**  
**\*\*\*\*\***  
**SEANCE DU 18 Avril 2023**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
<b>34</b>	<b>12</b>	<b>15</b>

<b>Date de convocation</b> <b>14Avril 2023</b>
---

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit avril à douze heures quinze, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Chaumont, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Didier COGNON, Lise COURTOIS, Audrey DUHOUX Franck DUHOUX, Stephan EMERAUX, François GUYOT, Marie-Claude LAVOCAT, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Stéphane EMERAUX, GUY BERNARD, Stéphane MARTINELLI, Patrick VIARD

Excusés : Olivier BILLARD, Patrice CLOSS, Claude COSSON, Jean-Guillaume DECORSE, Josette DEMANGEOT, Gilles DESNOUVEAUX, Christine GUILLEMY, Jonathan HASELVANDER, Martine HENRISSAT, Nicolas LACROIX, Arnaud LAMOTTE, Christophe LIMAUX Bernard, Françoise MONGIN, Michel MENET, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Frédéric ROUSSEL Bernard VIALLETEL Nicole PENSEE, Roland THERY Patrice VOIRIN. Jean-Marie WATREMETZ

Représenté : Claude COSSON par Stéphane MARTINELLI,  
Christine GUILLEMY par Didier COGNON  
Roland THERY par Marie- Claude LAVOCAT

Monsieur Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2022**  
**N° de délibération : 2023-10**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	15	15	0	0	

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'année 2022.

**SUR PROPOSITION** du Président, d'affecter les résultats définitifs de l'exercice 2022 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Total des sections
Recettes réelles et d'ordre	535 647.65€	410 886.14€	946 533.79€
Dépenses réelles et d'ordre	618 601.03€	439 417.41€	1 062 201.54€
Résultat de clôture	-82 953.38€	- 32 714.37€	-115 667.75€
Affectation N-1	369 062,96€	0.14€	
Résultat globalisé	286 109.58€	- 32 714.23€	253 395.35€
Affectation du résultat	R002 : 253 395.35€	R1068 : 32 714.23€ D001 32 714.23€	

L'excédent global de fonctionnement est de 286 109.58€, la couverture d'autofinancement à l'investissement est de 32 714.23€ soit un excédent de fonctionnement de 253 395.35€



**Et APRES** en avoir délibéré, **le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité par vote à main levée.**

1) de reprendre au compte R002 de la section de fonctionnement 2023 : 253 395.35€

2) de reprendre au D001 un déficit de 32 714.23€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Stéphane MARTINELLI, Président



Stéphane MARTINELLI

STEPHANE MARTINELLI  
2023.04.20 15:56:37 +0200  
Ref:20230420\_152853\_1-2-O  
Signature numérique  
le Président